

# COMMUNE DE MOLLENS



## BULLETIN D'INFORMATIONS

Novembre 2020

# MUNICIPALITE

Nous vous informons que Monsieur Alexandre Rosset, Syndic,  
a démissionné avec effet au 5 novembre 2020.

Vu que les prochaines élections générales communales auront lieu  
en mars 2021, aucune élection complémentaire n'est autorisée par  
le Conseil d'Etat.

Aussi, Monsieur Gabriel Reber, Vice-Syndic, fera l'intérim jusqu'au 30 juin 2021.

\* \* \* \* \*

<u>Dicastères</u>	<u>Représentations</u>	<u>Coordonnées</u>
Administration générale Police Eau potable et BH Constructions Bâtiments Eglise Cimetière	AIEBBM, CODIR Assemblée des Syndics	<b>Gabriel REBER, Vice-Syndic</b>  Tél : 079 292 50 05  <i>Remplaçante :</i> <i>Nicole Mayor</i>
Services industriels Epuraton Déchetterie Gaz – Téléréseau Eclairage public	AIPV Valgaz AIEBBM, délégué Parc Jura Vaudois, délégué SADEC	<b>Eric GROSJEAN</b>  Tél : 079 294 07 70  <i>Remplaçant :</i> <i>Andreas Lüthi</i>
Routes et Chemins Chemins forestiers Pâturage et refuge Domaines et terrains Gravières Défense incendie	Convention Mt-Tendre Garde forestier : Jean-Michel Duruz	<b>Andreas LÜTHI</b>  Tél : 021 864 40 67  <i>Remplaçant :</i> <i>Eric Grosjean</i>
Affaires sociales Ecoles Finances Paroisses Protection civile Transports publics Sites Clunisiens	ARASMAC, déléguée ASIABE, déléguée PCi, déléguée Passeport-vacances Fondation Baud	<b>Nicole MAYOR</b>  Tél : 079 303 57 36  <i>Remplaçant :</i> <i>Gabriel Reber</i>

## ASSEMBLEE DE COMMUNE

A la suite des directives liées au COVID-19 émises par le Conseil d'Etat, la Municipalité a dû annuler l'assemblée de commune prévue le 12 novembre dernier.

Aussi, chaque ménage recevra un courrier explicatif concernant les élections générales communales et la description du mandat de Municipal.

Bien entendu, Madame Nicole Mayor et Monsieur Gabriel Reber se tiennent à votre disposition en cas de questions plus précises.

## REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Au vu de la situation sanitaire actuelle et des restrictions émises par le Conseil d'Etat, la Municipalité a également dû annuler le repas de Noël des aînés.

Toutefois, ceux-ci recevront une petite attention à l'approche de Noël.





# Période de l'Avent et de Noël 2020

## Fontaines de l'Avent

Comme l'année dernière la jeunesse et les mamans de Mollens se sont proposés pour décorer nos trois fontaines. Bien sûr, au vu de la situation sanitaire actuelle, il nous est impossible de prévoir des apéritifs. Malgré tout, nous espérons que nos décorations vous donneront du baume au cœur en cette période de l'Avent.

La fontaine de la Grand'Rue sera décorée par la jeunesse pour le week-end du 12 décembre.

La fontaine de la Place du Château et la fontaine de la Place de la Croix seront décorées par des groupes de mamans pour le 20 décembre.

## Branches de sapins

Des branches de sapins sont à votre disposition actuellement sur la place de l'Amitié.

## Décoration de notre sapin

Notre traditionnelle St-Nicolas n'aura malheureusement pas lieu cette année afin de respecter les règles en vigueur.

Cependant, afin d'égayer le visage de nos enfants, le dimanche 6 décembre entre 9h00 et 16h00 seront mises à votre disposition, sur la place de l'amitié, les diverses décorations du Sapin afin que vous puissiez aller en accrocher quelques-unes sur le bas de notre Sapin avec vos enfants. Les employés communaux auront déjà décoré le haut du sapin.

De plus le St-Nicolas aura déposé une petite attention pour chaque enfant, à côté des décorations, qu'ils pourront donc emporter chez eux.

## Distribution des sapins

Venez chercher votre sapin de Noël à la cantine le samedi 12 décembre dès 13h30.

## Culte de Noël

Malheureusement cette année, le culte de Noël n'aura pas lieu, au vu de la situation actuelle.

**Les mamans et papas de Mollens vous souhaitent une très belle période de l'Avent et de Bonnes Fêtes de fin d'année.**

**Prenez soin de vous et de vos familles.**

## CONSEIL GENERAL

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil général se déroulera:

**le jeudi 10 décembre 2020**

à 20h00 à la salle du Conseil (2e étage du bâtiment du Collège - Place du Château 4).

Nous vous rappelons que toute personne ayant un droit de vote communal peut prétendre à faire partie du Conseil général.

Pour ce faire, vous pouvez contacter Madame Linda Baudin, Présidente, par mail : [t.l.baudin@sefanet.ch](mailto:t.l.baudin@sefanet.ch) ou par téléphone au 079 503 44 59 avant la séance.

## DECHETTERIE ET DECHETS - FIN D'ANNEE

Nous vous informons que la **déchetterie intercommunale sera fermée** :

- vendredi 25 décembre 2020
- samedi 26 décembre 2020
- vendredi 1er janvier 2021
- samedi 2 janvier 2021.



La déchetterie sera ouverte normalement les mercredis  
23 décembre 2020 et 30 décembre 2020.

**Le ramassage des sacs taxés officiels se fera :**

- le jeudi 24 décembre 2020 en lieu et place du 25 décembre 2020
- le jeudi 31 décembre 2020 en lieu et place du 1er janvier 2021.

# COMMANDE DE BOIS DE FEU

Les citoyens intéressés par l'achat de bois de feu sur pied, de bois de feu long, ou de bois de feu en ballots, sont priées de passer commande auprès de Jean-Michel Duruz garde forestier à Mollens, tél. 021/ 864 43 59 ou **079/ 204 26 28**. [jean-michel.duruz@vd.ch](mailto:jean-michel.duruz@vd.ch).

## TARIFS

### Bois de feu sur pied

5.00 à 15.00 CHF/m<sup>3</sup> sur pied selon les lots.

### Bois de feu long à port de camion

Hêtre, 55.00 CHF/m<sup>3</sup>

### Bois de feu en ballot à port de camion:

Bois vert

Hêtre, 83.00 CHF/st.



## SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël seront disponibles, à l'instar des dernières années, sous le couvert de la halle des Fêtes le samedi 12 décembre dès 13h30.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les normes OFSP lors de votre passage.



## BUREAU COMMUNAL - FERMETURE DE FIN D'ANNEE

Nous vous informons que le bureau communal (contrôle des habitants, greffe et bourse communale) sera fermé

**DU MERCREDI 23 DECEMBRE 2020 AU DIMANCHE 3 JANVIER 2021**

Dès le lundi 4 janvier 2021, il sera ouvert normalement, selon les horaires suivants :

***Lundi de 19h00 à 20h00***

***Mardi de 9h00 à 11h30***



## **LA FANFARE L'ÉCHO DU JURA ANIMERA LE VILLAGE EN CETTE FIN D'ANNEE PARTICULIERE**

En effet, si les directives émises par le Conseil d'Etat le permettent, l'Echo du Jura égayera le village :

- \* Le samedi 19 décembre 2020 à 19h00
- \* Le dimanche 20 décembre 2020 à 19h00
- \* Le mercredi 23 décembre 2020 à 19h30.

Alors si vous entendez résonner tambours et trompettes, ouvrez vos fenêtres et profitez de ce petit moment de joie.

